

LE GUIDE POUR  
TOUTES LES  
PERSONNES  
SOUCIEUSES  
DU TRI DES  
DÉCHETS.

# Intriguant



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL MARNAYSIEN



## LE MOT DU VICE-PRÉSIDENT EN CHARGE DE L'ENVIRONNEMENT

La Communauté de Communes du Val Marnaysien s'engage activement pour améliorer la qualité de vie de ses habitants en mettant en œuvre une gestion responsable de l'environnement. Cela inclut une attention particulière à la collecte et au traitement des déchets afin d'assurer des conditions optimales pour ces opérations essentielles.

L'effort collectif de tous les citoyens est primordial pour atteindre des performances qui, à long terme, contribuent à limiter les hausses de la redevance incitative.

Cette approche collaborative et proactive permet de renforcer le lien entre les habitants et leur territoire tout en favorisant des pratiques écologiques durables.

La Communauté de Communes du Val Marnaysien reste donc attentive aux besoins de ses citoyens et travaille à garantir un service de qualité avec des coûts maîtrisés.



**André GAUTHIER**

# Consignes de tri

**BIEN VIDER  
INUTILE DE  
LAVER**



**EMBALLAGES PLASTIQUES**  
Bouteilles/bidons/flacons



**POTS/BARQUETTES/BOÎTES/  
SACHETS/FILMS PLASTIQUES**

**AVEC OU SANS  
BOUCHONS**



**PAPIERS**  
Journaux/magazines/prospectus  
/catalogues/cahiers  
feuilles/enveloppes

**EN VRAC  
PAS DANS  
DES SACS**

**EMBALLAGES EN CARTON**  
Boîtes, carton, briques alimentaires



**PAS D'OBJETS  
QUE DES  
EMBALLAGES**



**EMBALLAGES MÉTALLIQUES**  
Acier / aluminium

# Déchetteries et recyclerie

UNE AUTRE FAÇON DE VALORISER LES DÉCHETS

## 3 DÉCHETTERIES SUR LA CCVM

### CHAUMERCENNE MARNAY PLACEY



Détail des horaires sur notre site internet ou sur votre calendrier de collecte.

Pour accéder aux déchetteries, vous devez être en possession d'un badge. Il est gratuit !

- Si vous résidez dans le Doubs, adressez votre demande de badge au SYBERT - [www.sybert.fr](http://www.sybert.fr)
- Si vous résidez en Haute-Saône, adressez votre demande au SYTEVOM - [www.sytevom.org](http://www.sytevom.org)

QUE DÉPOSER EN DÉCHETTERIE ?



METAUX



CARTONS



APPAREILS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES



DECHETS VERTS



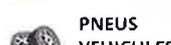
HUILE MOTEUR



BOIS



PILES ET BATTERIES



PNEUS VEHICULES LEGERES



PRODUITS MENAGERS SPECIAUX



TEXTILES



MEUBLES



HUISSERIES



AMPOULES ET NEON



VERRE



PAPIERS



HUILES VEGETALES



POLYSTYRENE



GRAVATS ET PLATRES

Des agents sont présents en déchetterie pour vous aider à trier correctement

## UNE NOUVELLE RECYCLERIE À MARNAY

Dès fin 2024, les objets du quotidien dont vous ne vous servez plus peuvent être déposés en déchetterie dans le caisson recyclerie. Ils seront collectés par le SYTEVOM, triés, lavés, et réparés avant d'être mis en vente à la recyclerie de Marnay ou de Gray à petits prix.

**Située à Marnay, 2 rue des Vignerons, la Recyclerie est accessible à tous.**



Horaires d'ouverture :

Jeu-di : 14h - 17h

Samedi : 9h - 12h

# Ambassadeur de tri

## AMÉLIORONS LA QUALITÉ DU TRI ENSEMBLE

Depuis novembre 2023, la CCVM compte un ambassadeur de tri parmi ses effectifs.

### SES MISSIONS ?



Sensibiliser et accompagner les usagers sur les bons réflexes à avoir en matière de tri.

### COMMENT ?



L'ambassadeur de tri précède le camion de collecte. Il vérifie votre bac pour éviter qu'un bac avec des erreurs de tri soit collecté par le camion.

### POURQUOI ?



Un tri correct des bacs permet de valoriser les déchets une fois collectés. Pour que les déchets puissent connaître une seconde vie, la cargaison du camion de collecte ne doit comporter que des déchets reconnus par les chaînes de tri. Si ce n'est pas le cas, les déchets sont incinérés, ce qui représente un coût supplémentaire pour la CCVM.

### ALLONS + LOIN



En vérifiant les bacs, l'objectif est aussi d'identifier les erreurs les plus fréquentes pour adapter notre communication sur les consignes de tri et nos actions.

## VOTRE BAC N'A PAS ÉTÉ COLLECTÉ ?

Mauvaise habitude, erreur d'inattention... il peut arriver qu'une erreur de tri se cache dans votre bac.

Dans ce cas, celui-ci est scotché et un document vous expliquant l'erreur est apposé sur le couvercle. Nous vous demanderons de corriger cette erreur pour que le camion puisse collecter votre bac lors de son prochain passage.



**AMBASSADEUR DE TRI**  
Il vous accompagne dans le bon tri des déchets

✉ [a.tri@valmarnaysien.com](mailto:a.tri@valmarnaysien.com)  
☎ 06.80.95.72.10

Jolignable par téléphone de 6h00 à 12h00  
En cas d'absence, laissez lui un message, il vous rappellera au plus vite.

# UNE QUESTION CONCERNANT VOS DÉCHETS OU LEUR COLLECTE ?

LA CCVM EST À VOTRE  
DISPOSITION POUR VOUS  
APPORTER DES RÉPONSES.

## SERVICE ORDURES MÉNAGÈRES

Pour vos questions d'ordre  
général :

om@valmarnaysien.com  
03.84.31.98.96

Pour vos questions sur le tri des  
déchets et les refus de collecte :

a.tri@valmarnaysien.com  
06.80.95.72.10



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL MARNAYSIEN

21 place de l'Hôtel de Ville 70150 MARNAY  
03.84.31.94.84

cc@valmarnaysien.com

Nos bureaux sont ouverts

Du lundi au jeudi : 8h30-12h30 / 14h-17h

Le vendredi : 8h30-12h30

WWW.VALMARNAYSIEN.COM

